

PPR DU BASSIN AVAL
DE LA VILAINE

CARTOGRAPHIE
REGLEMENTAIRE

Le Don aval
Coupure 7

Echelle : 1/10000



VU POUR ETRE APPROUVÉ ET ANNEXÉ
A L'ARRETE INTERPREFECTORAL
EN DATE DU 03 JUIN 2002

BCEOM

Pierre Le Prieux
La Société d'Ingénierie de Calvados

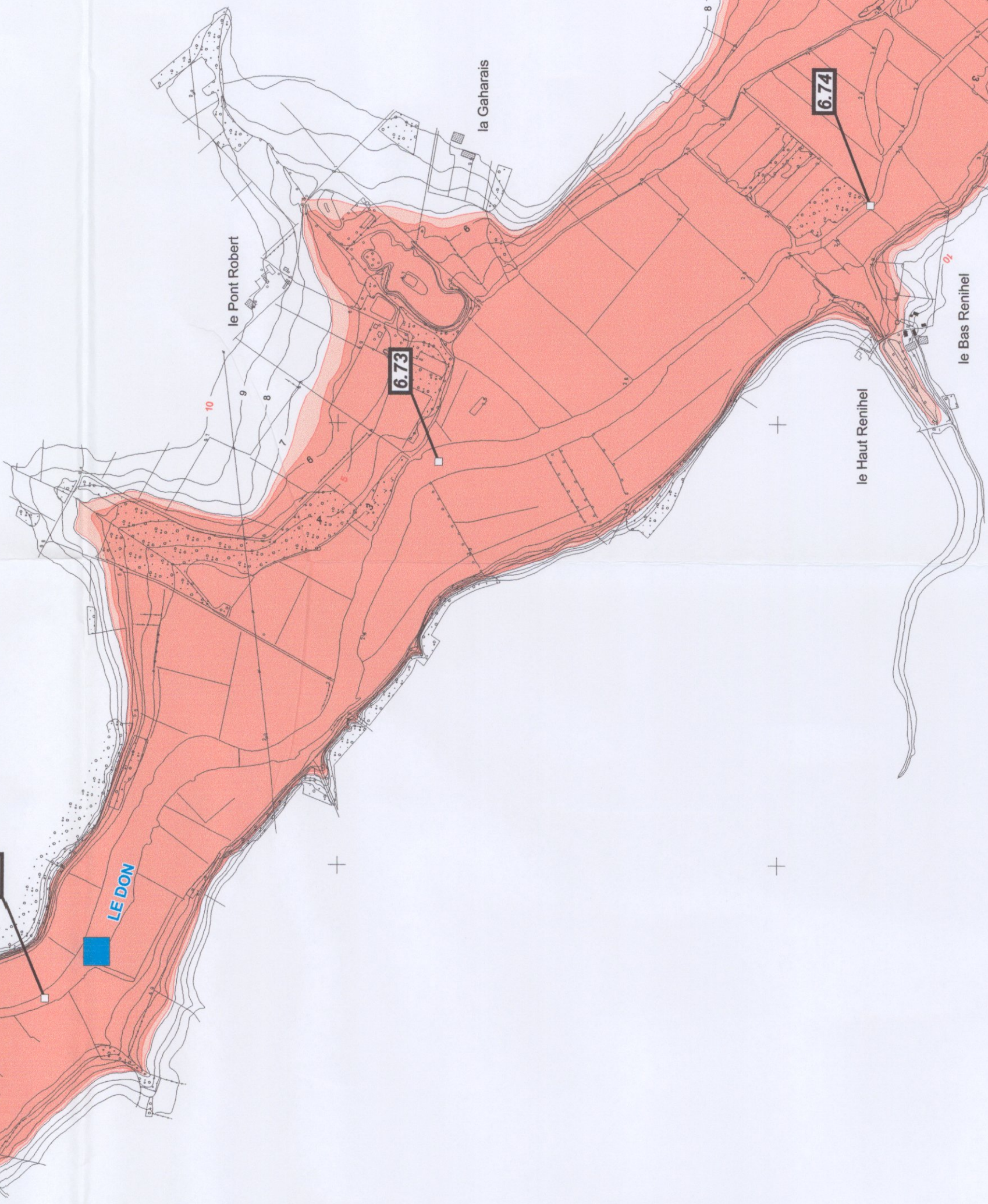
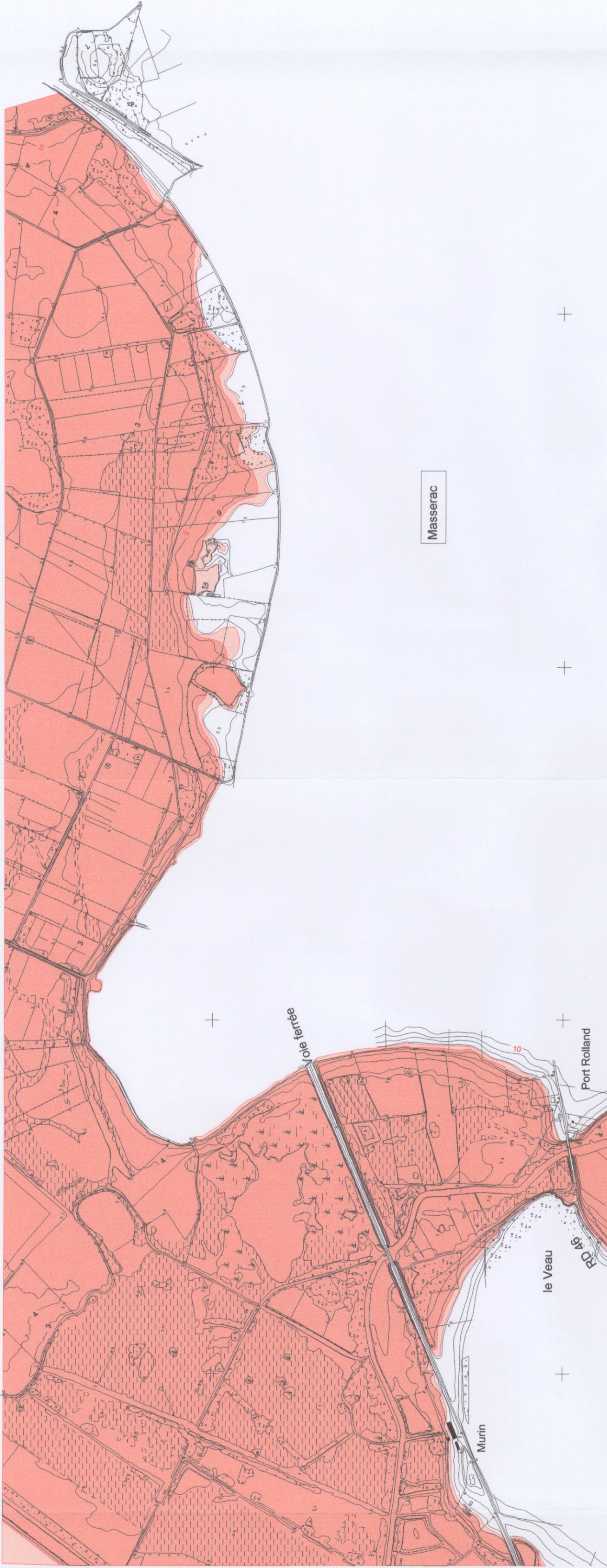
Muriel NGUYEN

Pour le Préfet
le Directeur de cabinet,
le Sous-Préfet de Mayenne

Christophe Chamoux

Cécile DUFEIGNEUX

Christophe CHAMOUX



Zone 1A

Zone 2A

Zone 1B

Zone 2B

Champ d'expansion des
crues à préserver de toute
urbanisation nouvelle

Zones urbanisées soumises
à des prescriptions liées à
des enjeux de sécurité

5.30

Cote de référence

Echelle : 1 / 10000

